



A [Ville], le [Date]

## « Augmenter les salaires... c'est possible ! »

Augmenter les salaires ? Vous n'y pensez pas... "Ça freinerait la relance... la compétitivité... les créations d'emploi" répètent, inlassablement, les experts libéraux, chiffres "incontestables" à l'appui, pour démontrer qu'il ne faut surtout pas de hausse.

### Une bataille idéologique intense...

La puissante bataille idéologique libérale pour freiner les revendications salariales s'accompagne d'une politique d'individualisation des salaires et la mise en place de primes diverses. De plus, les restructurations ont éloigné les salariés des lieux de prises de décisions. Autant de freins pour aller chercher le fruit des richesses créées par le travail.

Les quelques mesures individuelles encore permises en période de budgets contraints ne permettent absolument pas de compenser le décrochage par rapport au coût de la vie, pour le plus grand nombre. Le constat est que tout augmente sauf les salaires ! Et pourtant, tous sont impactés par l'envolée du coût de l'énergie, de l'essence, des produits de premières nécessité, etc, qui diminue d'autant le reste à vivre.

### Pour la CGT, les salaires doivent augmenter régulièrement en fonction du véritable coût de la vie.

Ce sont bien les salaires eux-mêmes qui doivent augmenter, pas le montant de primes individuelles, qui créent de fortes disparités entre salariés. Après une revalorisation urgente, la valeur du point d'indice des fonctionnaires devra augmenter chaque année.

Le montant des salaires doit intégrer les gains de productivité du travail réalisé à l'échelle du pays. Il doit contribuer à une redistribution plus favorable aux salariés.

La hausse régulière des salaires contribue, par la consommation des salariés, à la croissance économique. Elle favorise ainsi le développement de l'activité et de l'emploi.

### La CGT prône une augmentation du Smic à 2 000 euros brut.

Elle défend aussi la réduction du temps de travail hebdomadaire à 32 heures sans perte de salaire. Le fruit des richesses créées doit bénéficier au plus grand nombre.

A son tour, le syndicat CGT de [Nom du syndicat] entre dans le mouvement et décide des actions suivantes : [Noter la ou les actions mises en œuvre par le syndicat : grève illimitée, grève à l'occasion des mardis de l'augmentation de la valeur du point, interpellation à l'occasion des instances paritaires (CSE, Conseils...), pétition...etc ].

Les personnels de [Nom du syndicat] avec la CGT maintiendront la pression sur l'employeur afin d'obtenir satisfaction sur leur légitime revendication salariale à l'occasion des négociations annuelles obligatoires. Et pas question que l'employeur se dérobe en proposant des mesures cosmétiques comme la seule revalorisation des bas salaires ou des métiers en tension sur le marché de l'emploi.

Le syndicat CGT de [Nom du syndicat] rappelle les revendications des salariés :

[A compléter par le syndicat] .....

.....

.....

.....

.....

Contacts presse :